

Documents de prise de position récemment publiés par suisse.ing

suisse.ing publie sur des sujets spécifiques des documents de prise de position qui, d'une part, visent à exposer le positionnement de l'association et, d'autre part, servent de ligne directrice à son activité politique. Des équipes composées d'experts d'entreprises membres se chargent d'élaborer ces documents, lesquels sont ensuite soumis au comité pour adoption. Les équipes Mobilité & Infrastructure et Énergie & Environnement ont chacune rédigé un document de prise de position, mis en ligne sur notre site en janvier 2024 sous la rubrique «Politique». Vous y trouverez également d'autres publications, telles des prises de position sur des consultations ou encore des fact-sheets.

La mobilité du futur

Aux yeux de l'association suisse.ing, la mobilité est un besoin fondamental pour la société et la pierre angulaire d'une économie prospère. L'entretien constant, l'extension ponctuelle et le développement intelligent des infrastructures de transport sont un impératif pour garantir un avenir viable et de qualité. Or il manque aujourd'hui à la Suisse un concept de mobilité global, qui transcende la notion de moyen de transport. Pour des raisons historiques, chaque mode de transport est financé, planifié et construit séparément, ce qui fait obstacle à la vision d'une mobilité connectée.

La mobilité future et les infrastructures offrent des perspectives prometteuses en termes de locomotion durable, connectée et efficiente. La mise en réseau des différents moyens de transport, l'utilisation d'applications multimodales et la création d'infrastructures intelligentes permettront de relever les défis de la mobilité du futur tout en préservant notre environnement.

Il s'agit là de la vision d'un avenir dans lequel s'inscrit une mobilité à la fois performante, confortable et écologique.



Prise de position
La mobilité du futur

Économie circulaire

Afin que le secteur de la construction puisse répondre aux exigences de la circularité, la Suisse a besoin de mesures et de conditions-cadres concrètes. L'économie circulaire incarne un changement de paradigme quant à la manière d'appréhender l'utilisation et la valorisation des ressources. Elle ne répond pas uniquement à la nécessité écologique d'une réduction de l'énergie grise et des émissions grises issues de la construction d'ouvrages inscrite dans l'atteinte des objectifs climatiques, elle constitue aussi une opportunité économique.

Il importe à cet égard de définir une terminologie, de délimiter des approches et de prévenir un mélange des thèmes dans la pratique. L'économie circulaire consiste non pas à incinérer ou à mettre en décharge des matériaux au terme du premier cycle d'utilisation, mais au contraire à les orienter vers d'autres cycles d'utilisation; elle se veut une approche plus globale du traitement des matériaux.



Prise de position
Économie circulaire